

# EXPOSITION

PHOTOGRAPHIES - CARTES ANCIENNES - PLANS  
ACTES NOTARIÉS - ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

**DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2015**

SALLE COMMUNALE DE SONCHAMP

## Sonchamp d'hier et d'aujourd'hui



**VENDREDI 13 NOVEMBRE 19H30 : VERNISSAGE ET RÉSULTAT DU CONCOURS  
«RECONNAISSANCE DE 16 LIEUX DE NOTRE VILLAGE» ET REMISE DES PRIX.**

**SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 : 10H - 12H ET 14H - 18H**

**ENTRÉE LIBRE - VENEZ NOMBREUX !**



SONCHAMP  
ENVIRONNEMENT®



LA BIBLIOTHÈQUE  
DE SONCHAMP

## DES NOUVELLES

### Site de la Hunière

Le site a été acheté mi-avril par l'EPFY (Etablissement Public Foncier des Yvelines). Le cabinet CoBé a terminé son travail depuis le mois d'avril et a rédigé un cahier des charges.

Le terrain n'est pas encore constructible, une déclaration de projet soumise à enquête publique doit être déposée avant la fin de l'année permettra de commencer les travaux avant la publication du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Un appel à candidature a été lancé pour trouver un promoteur et un bailleur social associés: 9 propositions ont été enregistrées, seules 4 restent en lice à la clôture de l'appel d'offre. Deux équipes ont été retenues.

La création d'un nouvel accès au site par le centre du hameau a été refusée par le conseil général. Comme aucun des bâtiments existants ne sera conservé, un appel d'offre à démolition a été enregistré au Journal Officiel du 20 mai 2015 ; la date limite pour répondre était fixée au 15 juin. La durée des travaux serait de 16 semaines, ils commenceraient début mars 2016.

Les riverains seraient favorables à une démolition au cours de l'hiver car le chantier qui va donc durer 4 mois sera bruyant.

Un comptage des voitures a été effectué à la Hunière début juin. Nous n'en connaissons pas le résultat.

Suite à l'installation d'une communauté évangéliste en juillet, le site a été sécurisé : des grosses pierres bloquent l'entrée et un fossé a été creusé le long des barrières blanches rue de Louviers. Le 23 juillet, les habitants de la rue JP Wimille ont constaté que l'accès par l'impasse avait été ouvert sans aucune information préalable, faisant de cette ruelle étroite l'accès principal au site. Il semblerait que cette mesure soit provisoire. Toutes les garanties nous avaient été données quant à sa non-utilisation par des voitures... Nous demandons fermement que ces engagements soient tenus.

Après s'être installée à La Hunière, la communauté évangéliste est venue occuper pour 2 semaines un terrain de la ferme de Louareux. Depuis un nouveau groupe de « gens du voyage » a investi le même terrain; il y est resté trois semaines..

### Site de la Chaudière

Le terrain de l'usine ayant été dépollué par l'ADEME ( Agence pour l'Environnement et pour la Maîtrise de l'Energie) sur demande de l'Etat, nous voulions nous assurer que le coût de cette dépollution n'était pas resté à la charge du contribuable. Nous avons interrogé l'ADEME qui a tout d'abord refusé de répondre. Nous avons alors saisi la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs) qui nous a donné raison en mars 2015. Forts de cette décision, nous sommes revenus auprès de l'ADEME qui nous a fait savoir qu'elle a entrepris en avril dernier des démarches auprès du liquidateur de la société TIM (ex SNR) afin de recouvrer les sommes engagées, d'un montant de 258 181 euros.

### Association « A10 gratuite »

« A10 gratuite » a pour but d'agir pour la défense des usagers et des riverains des tronçons franciliens des autoroutes A10-A11 et pour leur gratuité. Elle s'est engagée pour :

- La pérennité des tarifs préférentiels pour les trajets franciliens, le maintien des abonnements spécifiques à Dourdan, la limitation des hausses tarifaires (mais ces acquis restent incertains).
- Le soutien au projet puis à la mise en place des deux lignes de bus empruntant l'A10 qui sont maintenant opérationnelles. A court terme, cela pourrait aboutir à la suppression du péage pour ces bus.
- L'aménagement de la bande d'arrêt d'urgence pour les cars entre les Ulis et Massy.
- La réalisation de parcs gratuits de stationnement aux péages de Dourdan, Ablis et Allainville.

<http://a10gratuite.free.fr/wp/>

# L'apprentissage en 1753 à Sonchamp (suite de la page 1)

Au cas où Georges DESHAYES s'absente ou s'enfuye, sa mère s'engage à le faire chercher partout et de le ramener à la boutique pour parachever son temps.  
Au cas où il ne revienne point sa mère s'oblige à payer six francs par mois surtout la dernière année Ladite DESHAYES, mère a déclaré ne savoir ni écrire ni signer.  
Le fils signe Georges DEHAY

Source ACTES NOTARIES DE MAITRE ELIE HENOCH NOTAIRE A SONCHAMP  
ARCHIVES DEPARTEMENTALES DES YVELINES  
TEXTE ET ORTHOGRAPHE D'EPOQUE

*Au moment d'imprimer ce bulletin, nous apprenons la triste nouvelle du décès de Jean-Jacques SUGAUSTE. Membre très actif de Sonchamp Environnement, connue à l'époque sous le sigle ADSSE, il était l'artisan infatigable de notre «foire aux plantes», chaque début mai. Nous pensons à son épouse...*



## Bulletin d'adhésion Sonchamp Environnement®

J'adhère à **Sonchamp Environnement®**,  
Je règle ma cotisation annuelle 2015 (par famille)

Je coche:  10€  20€  30€  Soutien  Chèque  Espèces

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse: .....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal: OUI  NON

Téléphone : .....

email : .....

(en indiquant mon email, j'accepte de recevoir des informations par email de Sonchamp Environnement®)

A retourner avec votre cotisation à:  
Sonchamp Environnement® Mairie de Sonchamp 78120 Sonchamp

## L'EPICURIENNE

Bar licence III et salon de thé



Epicerie fine - Kdos  
Epicerie et dépôt de pain



8h30-13H et 15h30-19h30  
dimanche 8h30-13h  
fermé le jeudi

57 rue André Thome  
Sonchamp  
Tel : 01 30 88 65 97

Directeur de publication: Jean Mourain  
Sonchamp Environnement® association agréée par arrêté préfectoral du 29 septembre 1978  
Siège : En mairie, 78120 Sonchamp  
[sonchamp.environnement@laposte.net](mailto:sonchamp.environnement@laposte.net) <http://www.sonchamp-environnement.com>

# Le Petit Sonchampois



Numéro 19

Septembre 2015

## L'apprentissage en 1753 à Sonchamp

Le 9 septembre 1753, Marie Anne BONNIN, veuve de Georges DESHAYES, voulant faire de son fils Georges DESHAYES un laboureur chez Pierre Cantin SEDILLOT, maître maréchal, a sollicité celui-ci qui a promis de « montrer et enseigner, fournir son boire et son manger, traiter doucement et humainement pendant trois ans ledit Georges DESHAYES ».

Sa mère l'entretiendra en habits, linges, chaussures moyennant la somme de quarante livres soit vingt livres à Pâques, vingt livres à Pâques suivante.

Georges DESHAYES a promis à SEDILLOT « de faire toutes choses qu'il lui commandera si elles sont raisonnables pour luy, seulement accordant le dit sieur SEDILLOT la faculté de faire la moisson la première année et la troisième année à condition qu'il fasse en plus deux mois la fin de son temps ».

*(ne manquez pas la suite en page 4)*

### Journées du Patrimoine 2015

**Samedi 19 et dimanche 20 septembre**  
**15h-18h: visite guidée de l'église Saint Georges de Sonchamp**

**Dimanche 20 septembre**  
**10h30: visite exceptionnelle du Moulin Moyen**  
**RDV devant l'entrée du moulin RD 936 entre le bourg et Boutareine**

**Venez nombreux participer**

### Samedi 12 mars - 14h

**Forum des associations**  
**Venez nous rencontrer et discuter des projets et dossiers en cours sur «Environnement et Patrimoine de Sonchamp»**

### Éditorial

Plein de projets pour cette rentrée ! Lors des journées du patrimoine, le moulin moyen situé au bord de la Rémarde sera exceptionnellement ouvert le dimanche matin ; ce sera l'occasion de découvrir le fonctionnement des trois moulins de Sonchamp. N'oubliez pas également la visite commentée de l'église Saint Georges.

En novembre, nous organisons une exposition retraçant l'évolution de Sonchamp depuis le début du XXème siècle. Vous pouvez déjà participer à l'un des jeux qui accompagne cet événement : indiquez sur papier libre ou sur le bulletin-réponse où ont été prises les 16 photos publiées dans « Vivre à Sonchamp » et que l'on peut retrouver sur notre site internet et notre page Facebook. N'hésitez pas à répondre, même si vous n'avez pas tout identifié ! Tout cela ne doit pas faire oublier des sujets plus sérieux et très importants comme l'évolution du site de la Hunière et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) que nous suivons attentivement en tant qu'association agréée.

Elisabeth Privault, Présidente

*Une version «couleur» du Petit Sonchampois est disponible sur notre site. Vous pouvez l'imprimer et la partager.*